



Le Cabrièrois

2ème trimestre 2012

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Vue du Pioch de Jaffet

A quand le Printemps ?

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Au fil des conseils, divers	p.3
Agence Postale, Patrimoine, Echos Crozes	p.4, 5
Syndicat Centre Hérault, Info. sociales	p.6, 7
Gaz de schistes, Info.bibliothèque	p.8, 9
De nous à vous, Cabri'Her	p.10 à 14
Vie des associations & Vie économique	p.15 à 19
Infos pratiques	p.20

Consultez notre site web
<http://www.cabrieres34800.fr>

Le mot du Maire

Enfin un peu de beau temps, c'est quand même agréable l'été. Après ce printemps parfois un peu frais et gris, voilà le grand soleil qui est au rendez-vous. En plus, ça va être les vacances tant méritées pour nos écoliers et leurs enseignants.... au collège du Salagou ça se sent bien, quant au lycée René Gosse il y a encore le BAC à passer pour certains...., comme ils ont bien travaillé ça devrait aller. Mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours (comme dit le proverbe) avant de l'avoir eu...

Nous venons de changer de Président de la République. Comme je vous l'annonçais c'est le challenger, François Hollande, qui a battu le Président sortant Nicolas Sarkozy, je lui souhaite beaucoup de courage car la tâche est immense. Notre pays a bien besoin de renouer avec la croissance et il doit aussi connaître un certain apaisement...

En espérant qu'une majorité importante puisse le soutenir dans le programme qu'il a fixé pour le bien de tous ; pour les cinq ans à venir. Notre député, Kléber Mesquida, sera probablement réélu ce 17 juin, nous n'en doutons pas. Son aide, dans beaucoup de domaines, nous est précieuse, il faut bien le reconnaître... c'est un plus pour nos communes rurales d'avoir quelqu'un qui nous aide au « regard » des complexités de l'administration.

Au niveau de la communauté, du département, les uns et les autres nous essayons, parfois avec difficultés, de lancer des projets pour améliorer soit les infrastructures routières, soit les bâtiments et bien d'autres choses : écoles, services, voir plus loin la maison médicale à Clermont. Le centre aquatique du Clermontois sera inauguré le 30 juin 2012. Les enfants de l'école de Cabrières en ont profité et en profiteront encore. La fréquentation des jeunes et des adultes progresse tous les jours avec déjà plus de 60.000 entrées payantes à ce jour. Quant à la Salamane ce n'est pas moins de 100 emplois qui seront créés en fin 2012.

Avant de continuer, je voudrais m'excuser pour la baisse de pression sur le réseau d'eau qui s'est produite deux fois déjà. Les sources de Boutouri qui alimentent par gravité notre village sont très basses. J'ai constaté avec un Cabriérois (de bonne souche) le mercredi 28 Mars 2012 que le débit de ces sources était comparable en moyenne à l'étiage de fin juillet ou du mois d'août. Depuis il n'est pas tombé d'eau en quantité suffisante pour réalimenter le bassin versant d'où provient l'eau nécessaire à leur réalimentation. Je ne vous le dirai jamais assez, c'est plus de 300 ml en plus des 350 ml tombés au milieu novembre 2011 qu'il aurait fallu pour être tranquille.

Des gestes que l'on dit citoyens, raisonnables et raisonnés dans l'utilisation de la ressource Eau seront toujours les bienvenus. On ne sait jamais... s'il continue à ne pas pleuvoir, en hiver des difficultés pourraient surgir. Enfin, croisons les doigts pour qu'il pleuve l'hiver prochain. Le proverbe dit « après une longue sécheresse vient une longue pluie », « una longa secada ven una longa banhada » . Espérons !!!

En attendant, profitez des beaux jours, les fruits de l'été sont là, dégustez les, vivez un peu plus « cool », faites un peu la fête, de bonnes soirées, balades etc... Bienvenue aux touristes qui ont choisi de venir passer leurs vacances à Cabrières. Aux Cabriéroises et Cabriérois, aux associations merci de faire vivre cette commune avec enthousiasme

A vous investir, vous avez bien mérité. Alors venez déguster, au cours des soirées qu'organisent les Vignerons, le vin vermeil de l'Estabel (avec modération). N'oubliez pas Pasteur qui invitait à boire ce breuvage naturel « le vin naturel est la plus saine et la plus hygiénique des boissons » disait-il toujours avec modération.

Lisez le Cabriérois il y a toujours des choses intéressantes à découvrir.

Pasas totes un bel esti, regalas bos pla e al cop que ben.

Adisias

Passez tous un bel été, réglez-vous bien.

Au revoir et à la prochaine fois.

Francis GAIRAUD

Informations diverses

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie :

Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Le Mercredi de 9h00 à 12h00

Nos joies

Nos peines

Décès : il nous a quittés

Mr Jean GAZAGNES, 05 mai 2012 à AUTUN (Saône & Loire) à l'âge de 97 ans

Naissance de :

Rémi SALLES le 24 mai 2012, fils de Denis & Agnès

Bienvenue dans notre commune.

Au fil des conseils municipaux

Délibérations du CM du 26 mars 2012 :

- ⇒ concernant l'approbation des 3 taxes pour 2012.
- ⇒ concernant l'approbation du budget pour 2012.
- ⇒ concernant l'approbation des comptes administratifs 2011.

Délibérations du CM du 23 avril 2012 :

- ⇒ concernant le soutien du maintien des effectifs de l'ONF.
- ⇒ concernant la demande d'aide au CG pour les travaux d'économies d'énergie à l'école et dans les bâtiments communaux.

Délibérations du CM du 04 juin 2012 :

- ⇒ concernant le traitement des chenilles processionnaires du pin proposé par l'ONF.
- ⇒ concernant la décision modificative de virement de crédits.
- ⇒ concernant les demandes d'aides pour la création d'un espace de lit de roseaux à la station d'épuration afin d'améliorer la filtration

Le Montpellier-Hérault-Sport-Club champion de France de ligue 1

Le mois de mai dernier fut un mois historique pour le sport héraultais, en particulier pour le football.

En effet, après un match gagné sur le fil contre le champion en titre Lille, dans un stade de la Mosson en effervescence, qui mit la place de la Comédie en ébullitions et un dernier match à suspense à Auxerre, **le Montpellier Hérault Sport Club est devenu le 19^{ème} club à décrocher le titre de champion de France de football.**

Après une saison parfaite, digne des plus grands champions, Montpellier finissait meilleure défense et troisième attaque du championnat, avec comme avant-centre et meilleur buteur du championnat (21 réalisations), le nouvel international Olivier Giroud.

Le club du président Louis Nicollin qui, il y a 5 ans, connaissait un sauvetage in extrémis de la relégation en nationale grâce à Rolland Courbis, est reparti de l'avant avec une politique axée sur la formation des jeunes et connaît aujourd'hui la gloire. C'est donc avec seulement le 13^{ème} budget de ligue 1 que le MHSC a réussi à se hisser sur la plus haute marche face aux grosses cylindrées que sont l'OM, Lyon et surtout le PSG. Cet exemple montre que l'argent ne fait pas tout dans le sport.

Les hommes de René Girard qui ont fait rayonner le sport héraultais au niveau national, grâce à ce titre de champion de France, représenteront l'année prochaine la région au niveau européen. Avec le titre de champion de France des handballeurs, la participation des rugbymen aux phases finales du championnat, la deuxième place des garçons du Water-polo, Montpellier devient cette année la ville la plus sportive de France avec 22 disciplines représentées au plus haut niveau.

Rien n'est fini, tout commence, la saison qui arrive s'annonce excitante, avec la prestigieuse ligue des Champions et la venue certaine d'au moins un grand club d'Europe à la Mosson.

Encore **MERCI** aux joueurs de Loulou, en espérant que le peuple Pailladin n'ait pas fini de rêver.

Les assidus supporters Cabriérois au MHSC.



Parution du Cabriérois

Chacun et chacune est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .

Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commerçants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**

Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.

Agence postale

L'agence postale est ouverte : **du LUNDI au SAMEDI de 8 H 30 à 11 H 30**
 fermée les 2ème et derniers samedis du mois
(pour information les dates seront affichées sur la vitrine de l'agence)

Le courrier est relevé dans la boîte aux lettres à la mairie du lundi au vendredi à 10 h 00.
Le courrier posté le vendredi après 10 h 00 n'est levé que le lundi

Pour une distribution du courrier plus aisée, et pour éviter des confusions, vous êtes priés de bien indiquer les noms et prénoms de chaque habitant de votre foyer sur votre boîte aux lettres.

Les adresses étant parfois incomplètes, merci de contacter vos correspondants afin de bien préciser le nom de votre rue.

Les facteurs remplaçants vous en seront reconnaissants. Merci pour eux.

Dans votre agence postale, vous pouvez :

*faire affranchir vos courriers ,
déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, chronopost,
acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,
acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur)
faire vos avis de réexpédition
effectuer vos paiements par carte bancaire...*

Et pour les clients de la Banque Postale,

*déposer les chèques,
verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (350 € maximum / 7 jours)
demander des virements de compte à compte...*

Tarifs d'affranchissement selon les délais de livraison :

*la lettre économique : 4 jours
la lettre verte : 2 jours (transport pour l'écologie : jamais par avion)
la lettre prioritaire : 1 jour*

La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale.

Sandrine

Le site Web de la commune est en ligne

Vous pouvez le consulter sur : <http://www.cabrieres34800.fr>

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : jacques.guelton@wanadoo.fr

Patrimoine Cabriérois

PATRIMOINE LOCAL

TIBERET

UN SITE MÉCONNU CHARGÉ D'HISTOIRE

C'est le titre d'un livre qui vient de paraître sur l'histoire de Tiberet, propriété communale depuis l'an 2000.

Au fil des pages de ce tout nouveau livre, le lecteur découvrira le riche passé qui se cache derrière les ruines de Tiberet.

L'auteur, Albert Martinez, un enfant du pays passionné d'archéologie et d'histoire locale, raconte en 70 pages l'histoire de Tiberet.

Un premier chapitre retrace l'origine du nom Tiberet, son appartenance administrative, les premiers habitants.

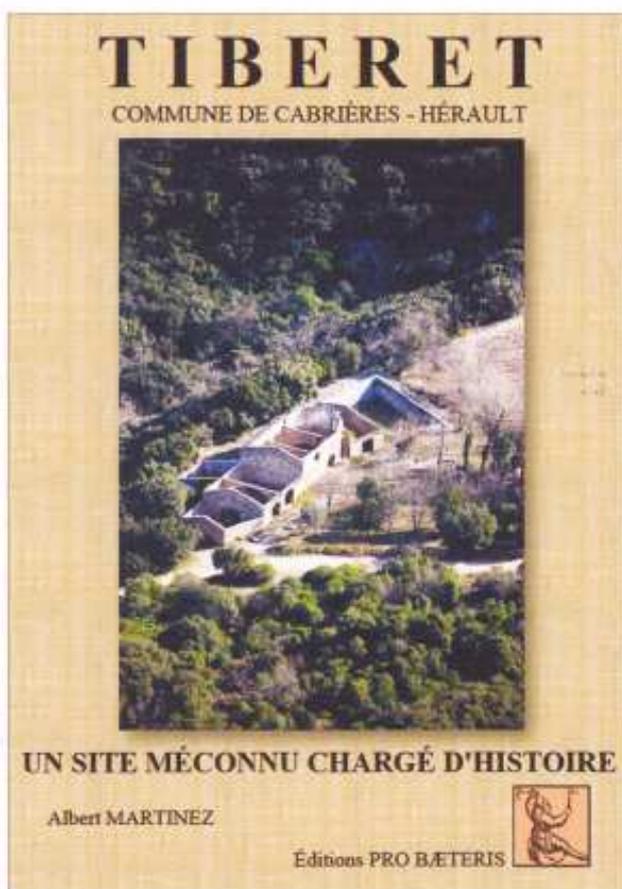
Dans un deuxième chapitre, il relate l'installation des Templiers à Tiberet et la construction de bâtiments annexes comme *le domaine du Temple, le moulin de Garel et le pigeonnier*. On y trouve également une partie relative à l'église *Sainte Marie de Tiveret* ainsi qu'une chronologie des seigneurs de Tiberet pendant plus de deux siècles.

La description des trois moulins à blé superposés et du système hydraulique qui les alimentait, ainsi que le fonctionnement des moulins à *roudet* font l'objet d'un troisième chapitre.

Enfin, les temps modernes, de la révolution à nos jours, avec la destruction de Tiberet, sa reconstruction au milieu du 19^e siècle et la liste des propriétaires successifs sont décrits dans le dernier chapitre.

Ce livre est abondamment illustré par de nombreuses photos des différents sites et des vues aériennes inédites, mais aussi par des plans, croquis et documents.

Voilà une belle contribution à la mise en valeur et à la sauvegarde de notre patrimoine local.



Cet ouvrage, au format A4 (21cm X 29,7cm) a été édité par l'association PRO BÆTERIS qui perpétue la mémoire de Jean-Luc ESPEROU, et sera en vente chez l'auteur, mais aussi dans les commerces de Cabrières, au prix de 15 Euros.

AUTRE NOUVEAUTÉ:

En même temps que le livre, il sera mis en vente une carte postale (ci-contre), format 10,5cm X 21cm, au prix de 1,5 €

Alain Mathieu, 1^{er} Adjoint

GAZ DE SCHISTES : PERMIS « PLAINES DU LANGUEDOC »

L'été dernier le gouvernement fait voter une loi interdisant la fracturation hydraulique, l'enfumage médiatique est lancé, la mobilisation anti GDS se calme **mais le problème est loin d'être résolu** car sur la soixantaine de permis déposés, seuls les quatre qui annonçaient ouvertement recourir à la fracturation ont été retirés, autour du Larzac, épice centre de la mobilisation.

Actuellement plus de 70 permis sont à l'étude avec 14 nouveaux permis dans le bassin parisien, en Lorraine et Aquitaine.

En effet la loi interdit la fracturation hydraulique mais laisse la possibilité de chercher des gaz de schistes par d'autres procédés.

Ces gisements pétroliers sont accessibles à des profondeurs allant jusqu'à 4 Km de profondeur, en fracturant la roche mère, en consommant en moyenne 15 millions de litres d'eau par puits, en polluant les nappes phréatiques par des adjuvants chimiques, en provoquant des séismes et nombres d'autres nuisances.

La loi interdit la fracturation sans la définir, donc les pétroliers se livrent à de véritables escroqueries intellectuelles pour la détourner, les figures de styles se multiplient et les professionnels s'abritent derrière le secret industriel pour ne pas définir leurs techniques.

Si cette loi scélérate interdit la fracturation, dans son article 2, elle crée une commission susceptible de l'expérimenter « à des seules fins scientifiques sous contrôle public ». **Il faut tester pour connaître les risques, et ils préconisent des forages pilotes sur chaque bassin.**

Nous sommes concernés par le Permis de prospection « Plaines du Languedoc » de la société « Lundin » : 2.348 km² sur l'Aude et l'Hérault, près de 90 communes et plus 293 000 habitants !

Ce permis est « suspicieux », des recherches en hydrocarbures dits conventionnels ont déjà été faites sans succès (à part Gabian) dans cette région. Donc nous pouvons redouter la recherche non conventionnelle plus profonde dans notre sous-sol très vulnérable.

Attention, même dans la phase d'exploration les foreurs utilisent parfois la fracturation hydraulique pour connaître l'intérêt du forage. Et il suffit d'une fois pour que la contamination d'une nappe phréatique existe et le passage de l'exploration à l'exploitation est quasi systématique.

A la suite d'un grand rassemblement à Barjac, puis Puisserguier en mars 2012, de nombreux collectifs se sont montés pour mobiliser autour de la véritable menace de ce permis :

Dans les corbières, le narbonnais, le minervois, le biterrois, jusqu'à Carcassonne, puis à Pézenas et alentours et à la suite de la réunion d'information du 20 avril à Fontes, le collectif du Ceressou s'est monté entre Cabrières, Fontes et Péret: ceressougds@yahoo.fr

Une prochaine réunion d'information aura lieu à Péret autour du 28 juin, où sera projeté une version de « Gasland » film de Josh Fox tourné en 2008 aux Etats Unis.

La mobilisation ne doit pas faiblir, une vigilance accrue et efficace est lancée sur notre territoire car aujourd'hui ou demain, ils seront là, il y a concordance avec :

Le communiqué de Presse datant du 10 avril du Préfet aux Maires ;

La visibilité des camions vibreurs en ce moment sur le territoire ;

La venue du directeur de « Lundin International » en déplacement professionnel aux alentours du 15 avril dans la région.

Au-delà de la défense des territoires menacés et de la protection de l'eau, un bien commun rare, ce mouvement s'approprie le débat de l'énergie.

La lutte est avant tout locale, mais elle est aussi nationale, européenne et internationale.

Des progrès sont en cours, les anglais sont en passe d'abandonner l'exploitation des GDS.

Actuellement la révolution québécoise porte également ce sujet au devant des revendications.

Le slogan universel reste « Ni ici, ni ailleurs ».

Si St Médard est un grand »pissard »,
St Barnabé, Dieu soit loué lui reboutonnera la culotte .
S'il pleut à la St Médard, il pleut pendant 40 jours durant,
Mais le soleil de St Barnabé lui fera un pied de nez.

De nous à vous

La Bibliothèque du Bourniou

Depuis le début de l'année, les étagères de la bibliothèque se sont remplies de nombreuses nouveautés; nous achetons une dizaine d'ouvrages par mois, en ayant le souci de satisfaire tous les goûts: des romans du terroir aux policiers et autres ouvrages à suspense, sans oublier les livres à succès ou quelques albums pour les enfants. Les choix ne sont pas toujours faciles d'autant plus que la hausse de la TVA à 7,7 % au début de l'année, a entraîné une augmentation des tarifs des livres préjudiciable pour notre budget.

De plus le transfert des locaux de la DDLL dans le nouveau centre de **Pierres Vives à Montpellier** a pour conséquence une suspension du passage du bibliobus qui ne reprendra qu'au mois d'octobre.

Malgré cela, vous êtes toujours aussi nombreux et nombreuses à venir emprunter les livres et c'est pour nous un réel plaisir de vous accueillir.

ATTENTION, NOTEZ BIEN :

Pour les 2 mois d'été, **du 2 juillet au 27 août** comme les années précédentes, la bibliothèque restera ouverte, **MAIS UNE FOIS** par semaine:

LUNDI, de 17 h à 18.30 h.

Voici quelques titres que nous vous proposons :

- ⇒ **7 ans après** par G Musso: un divorce les avait séparés..., le danger va les réunir. Un suspense implacable brillamment construit. G. Musso surprend jusqu'à la toute dernière page.
- ⇒ **Volte-Face** par M. Connelly: les 2 héros, Harry Bosch et Mickey Haller, deux demi- frères que tout semble opposer, vont mettre leurs préjugés de côté pour affronter une étrange coalition qui résume assez bien la Californie du XXI^e siècle . Volte-Face est une réussite de Connelly, l'un des plus grands auteurs de romans policiers d'aujourd'hui.
- ⇒ **En vieillissant les hommes pleurent** par J.L Seigle: été 1961, près de Clermont-Ferrand, Albert Chassaing, 53 ans, d'origine paysanne, est entré comme ouvrier chez Michelin; en cette journée particulière de canicule, le nouveau poste de télévision s'installe tel un dieu dans la maison... Ce livre, émouvant, délicat, profond, peint admirablement les mentalités de la France des années 60.
- ⇒ **Serment d'automne** par F. Bourdin: l'histoire de 2 frères jumeaux dans le monde de la viticulture à Beaune, en Bourgogne.
- ⇒ **Si c'était à refaire** par M. Lévy: dans ce 13^e livre, on retrouve dès les premières lignes les thèmes chers à l'écrivain: l'aventure, les retournements , le voyage mais aussi le fantastique...
- ⇒ **Brune** par N. Avril: l'auteur retrace le parcours tumultueux de Flora Tristan, 1^{ère} féministe française.
- ⇒ **Le violon d'or** par A. Ducloz: dans un village d'Auvergne, en 1967, l'institutrice, Juliette, joue du violon et donne des cours à Nathalie, une de ses élèves pour qui l'instrument est une révélation...
- ⇒ **Double identité** par V. Cauwelaert: se retrouver dans la peau d'un autre, voilà une aventure qui arrive souvent dans les romans de Cauwelaert; le héros principal se bat pour restituer une plante médicinale volée aux Indiens d'Amazonie par le numéro mondial des cosmétiques.

Mais aussi: **A la trace** de Meyer; **Avant**, de Pontalis ; **Le dévouement du suspect x** de Higashino.

Pour vous aider , les livres achetés en 2011 sont équipés d'une gommette jaune, ceux de 2012 d'une gommette bleue; les livres nouveaux (dons) ont une gommette rose.

Dans le courant du mois, nous allons acheter **Journal d'un corps** de D. Pennac, le dernier E.E. Schmitt : **les 10 enfants que Madame Ming n'a jamais eus**.

Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous les soumettre.

Nous vous souhaitons de bonnes lectures estivales,

Les bénévoles

L'argent ne fait le bonheur.
C'est à se demander pourquoi les riches y tiennent tant
Georges FEYDEAU

De nous à vous

Contre les frelons asiatiques



Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)
Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, ayez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.



Le Cycle du frelon

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Phase N° 1									
			Phase N° 2								
						Phase N° 3					
										Phase N° 4	

Phase N° 1	<p>Piégeage des fondatrices 2010</p> <p>Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver, elles s'alimentent et chacune d'elles recherchent un endroit pour construire un nid</p>		
Phase N° 2	<p>Recherche de nids primaires</p> <p>Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront tous des ouvrières</p>		
Phase N° 3	<p>Recherche de nids secondaires</p> <p>La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.</p>		
Phase N° 4	<p>La chasse aux fondatrices 2011</p> <p>Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Le nid est le plus souvent en haut d'un arbre, dans un buisson, sous les charpentes, rebords de toits, vérandas et même au sol. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.</p>		

Notre commune informe les associations :

PREFECTURE DE L'HERAULT
SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Bureau de la réglementation générale,
des élections, de la circulation, des étrangers
et des naturalisations
Section réglementation générale



OBJET : Fiscalité des associations

Des associations toujours plus nombreuses organisent diverses manifestations avec participation financière afin d'augmenter leurs ressources et d'accroître, de ce fait, leurs possibilités de mener des actions en faveur de leurs membres.

Un régime d'exonération des recettes couvre ces manifestations associatives - lotos, kermesses, bals, concerts, spectacles, thés dansants, banquets...- dans la limite de 6 manifestations par association et par an : les recettes sont alors exonérées sans limite de montant, à condition notamment qu'elles revêtent un caractère exceptionnel, c'est-à-dire non régulier.

Les organisateurs de lotos traditionnels, notamment, doivent informer le service des impôts de l'organisation du loto envisagé, puis envoyer à ce même service un relevé détaillé des recettes et dépenses dans les 30 jours qui suivent la manifestation ; les lotos doivent par ailleurs être organisés dans un cercle restreint, et **uniquement** dans un but social, culturel, scientifique, éducatif, sportif ou d'animation sociale et les mises doivent être de faible valeur.

Au contraire, dès lors que l'association exerce une activité économique ou qu'elle perçoit des revenus réguliers, elle est susceptible d'être assujettie aux impôts commerciaux sur ses recettes. Par exemple, lorsqu'une association organise à titre habituel des activités payantes et ouvertes à tout public, son activité revêt alors un caractère lucratif qui la place dans le champ des impôts commerciaux, TVA, impôts sur les sociétés et contribution des entreprises.

Par ailleurs, l'organisation de vide-greniers et de brocantes par des associations de l'arrondissement de Béziers tend également à se développer. Certaines d'entre elles font même très régulièrement appel à cette activité, puisque je reçois de la part des maires concernés les registres d'identification des exposants. Bien que les associations puissent organiser ce type de manifestation sans limitation de nombre dans l'année, elles sont cependant soumises à des obligations, et notamment celle d'en prévenir les services fiscaux au moins 3 jours avant la manifestation, puis de leur transmettre l'état des recettes et dépenses réalisées, ceci dans les 30 jours qui suivent la fin de la manifestation.

Le non-respect de ces dispositions réglementaires, qu'il s'agisse de lotos ou de vide-greniers, peut avoir des conséquences graves, en cas de redressement fiscal, pour les présidents d'association qui les méconnaissent : en effet, le dirigeant associatif peut être contraint par l'administration fiscale au paiement solidaire des impôts et taxes dus par l'association.

C'est pourquoi je vous remercie de relayer systématiquement ces informations auprès des associations de votre commune qui vous feraient connaître leur volonté d'organiser des manifestations telles que citées plus haut, afin qu'elles souscrivent bien aux obligations réglementaires. Vous pourrez notamment inviter ces associations à se rapprocher du service des Impôts des Entreprises Biterrois, situé Centre des Finances Publiques, 9 avenue Pierre Verdier à Béziers, où elles pourront obtenir toute précision sur les obligations fiscales qui leur incombent.

Enfin, je vous saurai gré de bien vouloir me signaler les associations qui ont fréquemment recours à ce type de manifestations, afin de me permettre, le cas échéant, de leur adresser un rappel à la réglementation en vigueur.

Je vous remercie de votre collaboration active.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet

Nicolas DE MAISTRE

RÉUNION PUBLIQUE

D'INFORMATION ET D'ECHANGES

LE LUNDI 25 JUIN DE 18H30 À 20H HEURES

SALLE DES FÊTES À **CABRIERES**

PROJET EOLIEN À CABRIERES

Au programme :

- ⇒ Mot d'accueil des élus
- ⇒ Rappel de la démarche de la Communauté de communes du Clermontais
- ⇒ Présentation du projet de ZDE sur Cabrières par les sociétés Ostwind, EBEN et l'association les Ecologistes de l'Euzière
- ⇒ Questions / réponses
- ⇒ Pot de l'amitié



Suite aux réflexions menées par les Communautés de Communes, la commune de Cabrières est actuellement engagée dans une réflexion et envisage de demander au Préfet la mise en place d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur la commune.

Afin de prendre connaissance de l'étude menée et d'échanger sur l'énergie éolienne nous vous invitons à participer à cette réunion publique.

Elle permettra de répondre à vos questions sur ce système de production d'énergie propre et renouvelable.

Nous espérons que vous viendrez nombreux.

De nous à vous

Paroisse



Le dimanche 8 juillet à 10h30

nous nous retrouverons au pied de la statue de la Vierge de Cabières pour une messe célébrée par l'Abbé Hervé Dussel.

Ce sera sa dernière messe sur notre paroisse : il est nommé curé près de Montpellier.

Après la messe nous nous retrouverons pour un **repas partagé** à la salle des fêtes.

Plus d'informations plus tard sur le panneau d'affichage de l'église.

Incivilités, DANGER !!!!!

Bassin réserve d'eau, ABUS ?????

Comment notre bassin peut-il se vider à deux reprises en deux mois ??

En deux mois, le bassin du village s'est retrouvé pratiquement vide la veille de week-end, pénalisant ainsi les habitants situés sur les hauts du village.

Nous sommes certes, en pleine période des traitements de la vigne, mais cela n'explique pas tout car les piscines doivent probablement être également en cause.

La question qui se pose donc, faudra-t-il que la commune prenne des dispositions pour exiger des propriétaires qu'ils fassent des demandes préalables en Mairie pour ces opérations saisonnières et le confort de certains ?

OUI, si cela doit se reproduire dans l'avenir car nous ne pouvons pas accepter que la population subisse ce préjudice.

Donc à bon entendeur, sans résultats, attendez-vous à certaines dispositions !

Nos réseaux d'égouts bouchés, SCANDALEUX !!!!!

Pourquoi ce titre choc ???

Parce que nous avons dû, à nouveau, employer de gros moyens pour déboucher certains de nos égouts par **manque de civisme de quelques uns de nos concitoyens.**

Le volume des objets trouvés ont même provoqué la rupture de l'arbre de pompe du camion de la société spécialisée à qui nous avons fait appel et devra revenir pour finir le nettoyage.

Comment certaines personnes du village peuvent-elles jeter : serpillières, couches et tampons hygiéniques, poches de sonde urinaire, slips, etc, etc...,

Mais comment peut-on avoir un tel comportement ?? HONTEUX !!!

Comment ces personnes n'ont-elles pas le réflexe de mettre ce type de déchets dans des pochettes plastiques pour les déposer dans leur poubelle ?????

Phénomène de société ?

NON, nous ne pouvons pas accepter ce genre de comportement en zone rurale.

Que ces personnes sachent que leurs agissements représentent un coût pour la collectivité que nous ne pouvons pas accepter.

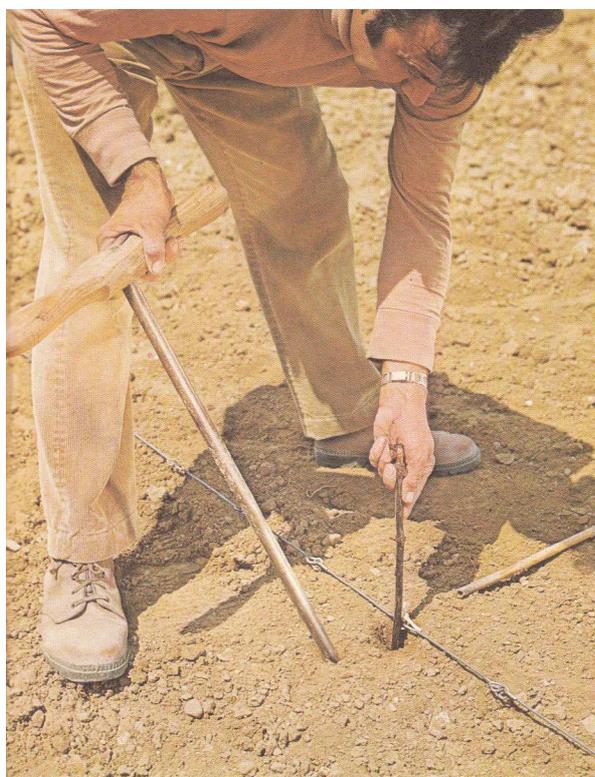
Donc, comme déjà dit, à bon entendeur, sans résultats, attendez-vous à certaines dispositions !



Pour lutter contre le phylloxéra et afin de ne pas voir disparaître les cépages français, la solution fut d'utiliser comme porte greffe des plans américains résistant à cette maladie. Depuis près de 150 ans (apparition à Pujaut dans le Gard en 1863) ces plans américains sont plantés dans le vignoble français. Pendant près de 100 ans cette plantation était suivie un ou deux ans plus tard par une greffe sur pied, avec des greffons prélevés sur des vignes en production.

Au milieu des années 60 la généralisation de greffés-soudés fournis par les pépiniéristes a permis de gagner du temps en plantant en une seule fois ce qui serait la vigne définitive.

C'est avec un plantoir que se fait l'opération. Cet outil est présent dans toutes les maisons des anciennes familles de Cabrières. C'est une longue tige en acier le plus souvent effilée, munie généralement d'un manche en bois sur lequel sont parfois gravées les initiales du propriétaire. Cet outil qui servait à planter les « racinés » (plan américain non greffé) sert toujours à planter la vigne.



Depuis quelques années ce travail a pu être mécanisé, mais à Cabrières la pratique ancestrale perdure, non pas par soucis des traditions mais plutôt à cause de la structure des terrains. La terre doit être très souple pour qu'après le passage du soc planteur le plan soit bien recouvert. Les sols caillouteux et schisteux de Cabrières ne permettraient pas un travail de qualité.

Et puis, vive les traditions!

TRINQUIER Philippe

La vie de nos associations

LO CERCLE OCCITAN “LOS VISSONÈLS”

Vaquí una cançon de Joan Ferrat, pas gaire coneguda, e qu'avèm revirada dins la lenga nòstra. Los “Vissonèls” grandmercejan la Comuna per son ajuda, e vos desira un estiu fòrça agradiu ! Venètz nombroses nos retrobar a la dintrada d'octobre !



LE CERCLE OCCITAN “LES VISSOUNELS”

Voici une chanson de Jean Ferrat, assez peu connue, et que nous avons traduite en occitan. Les “Vissounels” remercient la Mairie pour son aide, et vous souhaitent un été très agréable ! Venez nombreux nous retrouver à la rentrée d'octobre !

ES QUE DEMORARÀ UN CANT D'AUCÈL ?

I) De qué demorarà sus la Tèrra
Dins cinquanta ans ?
Empoisonam las ribièras
Los oceans !
Manjam d'idrocarburs
Qué te sabí mai ?
Ròse carreja de mercuri
De peisses mòrts !

Repic :

**Pels enfants dels temps novèls
Es que demorarà un cant d'aucèl ?**

II) Lo Monde virèt canturla!
De qué ganhèt ?
De plajas negras de petròli
Per se banhar !
L'atòm va regnar sus Tèrra
Coma un senhor !
De qué ne farem ? Es un afar
Que me fa paur !

Repic :

**Pels enfants dels temps novèls
Es que demorarà un cant d'aucèl ?**

III) Lo malur dels òmes
Tot escàs es mens grand
Que ja poirisson las pomas
Dels temps novèls !
Enfants, enfants, la Tèrra es redonda
Cridatz mai fòrt
Per que se desrevelhe lo Monde
S'es pas mòrt !

Repic :

**Pels enfants dels temps novèls
Es que demorarà un cant d'aucèl ?**

*(Cançon de Joan Ferrat, revirada pels
“Vissonèls”, en junh de 2 010)*

RESTERÀ-T-IL UN CHANT D'OISEAU ?

I) Que restera-t-il sur la Terre
Dans cinquante ans ?
On empoisonne les rivières
Les océans !
On mange des hydrocarbures
Que sais-je encore ?
Le Rhône charrie du mercure
Des poissons morts !

Refrain :

**Pour les enfants des temps nouveaux
Restera-t-il un chant d'oiseau ?**

II) Le Monde a perdu la boussole !
Qu'a-t-il gagné ?
Des plages noires de pétrole
Pour se baigner !
L'atome va régner sur Terre
Comme un seigneur !
Qu'en ferons-nous ? C'est une affaire
Qui me fait peur !

Refrain :

**Pour les enfants des temps nouveaux
Restera-t-il un chant nouveau ?**

III) À peine le malheur des hommes
Est-il moins grand
Que déjà pourrissent les pommes
Des nouveaux temps !
Enfants, enfants, la Terre est ronde
Criez plus fort
Pour que se réveille le Monde
Sil n'est pas mort !

Refrain :

**Pour les enfants des temps nouveaux
Restera-t-il un chant d'oiseau ?**

*(Chanson de Jean Ferrat, traduite par les
“Vissounels”, en juin 2 010)*

La vie de nos associations

Les Parents d'Elèves de l'École de CABRIERES

Association des parents d'élèves



Ecole de Cabrières

Kermesse et Tombola

Fête de l'école le 30 juin 2012



Kermesse

ouverte à partir de 16 h. à tous les enfants.
Crêpes et buvette tout à 1euro.

Tombola

avec 3 lots :

- 1^{er} lot : 1 appareil photo numérique
- 2^{ème} lot : 2 repas au restaurant "Le Sanglier"
- 3^{ème} lot : 1 brouette avec 3 bouteilles de vin



Apéritif

offert à partir de 19 h 00.

Repas dansant ouvert à tous.

Adulte 14 €

Enfant 10 €

Menu

Paella

Fromage

Tarte en dessert

Vin et café compris

Repas préparé par "Le Sanglier"

Animation musicale



Prom'ambiance

Inscription à l'épicerie ou à la poste

La vie de nos associations

Entente sportive Cœur d'Hérault



Après avoir fait les bilans, il y a quelques jours lors de son assemblée générale, l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) prépare déjà une nouvelle saison pour poursuivre la dynamique entreprise autour du football, sur un territoire situé entre Clermont l'Hérault et Pézenas, sur le canton de Montagnac.

L'ESC 34 garde un esprit familial, basé sur des valeurs sportives, pour que vive l'esprit du football en milieu rural.

Grâce au regroupement de six communes, nous avons pu créer et développer un club intercommunal, mutualiser nos moyens financiers, humains et logistiques afin de pouvoir accueillir les enfants aussi bien qu'ailleurs, en ville ou dans des clubs plus importants.

Ce regroupement permet aussi de faire face à des contraintes trop exigeantes de la part de nos instances sportives, aujourd'hui, pour chacun de nos villages.

L'ES Cœur Hérault structurera sa saison 2012-2013 autour de son école de foot labellisée FFF et reconnue au titre des écoles de sports du département de l'Hérault, ainsi que de ses équipes jeunes et seniors. Le nouveau projet sportif sur les cinq années à venir sera mené par Christophe Francon (Brevet d'Etat) et Yannick Maia (Initiateur 1).

Afin d'assurer au mieux les parties administratives, techniques et sportives, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes dans les catégories suivantes :

U6 : Enfants nés en 2007 ; U7-U8 : 2005 et 2006 ; U9 : 2004 ; U10-U11 : 2002 et 2003 ;

U12-U13 : 2000 et 2001 ; U14-U15 : 1998 et 1999 ; U17 : 1996 et 1997

Le club aura également deux équipes seniors et une équipe vétérans.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétaire du club Alain Mendez (04 67 25 15 96 ou 06 31 18 83 88), ou de Sandrine et Richard Cullié (04 67 96 93 69)

L'amicale des cheveux blancs

Nous vous invitons à venir nous rejoindre tous les 3^{èmes} jeudi du mois à 15h00 de l'après-midi à la salle des Associations de Cabrières afin de nous retrouver autour d'un goûter, passer un moment ensemble, discussions, jeux et travaux manuels agrémentant ces après-midis.

Toutes suggestions seront les bienvenues.

Le 14 juin aura lieu à la salle des fêtes de Cabrières de 14h00 à 17h00 une réunion d'information organisée par le CLIP Epi qui informera sur « Mieux bouger, Mieux manger » afin d'apporter aux personnes âgées les moyens d'améliorer leur confort et leur sécurité.

Des affiches seront apposées.

Le jeudi 31 mai a eu lieu à Lézignan la Cèbe une journée d'information à laquelle ont participé des membres de Cabrières conduits par covoiturage.

Différents organismes, soins à domicile, sécurité et bien-être étaient présents.

Le repas annuel du 19 mai au Sanglier, animé par Sandrine Taraine, a été très apprécié par les 61 personnes présentes.

Nous vous souhaitons à tous de belles vacances.

La vie de nos associations

FÊTE LOCALE 2012

La Fête locale aura lieu les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juillet

Vendredi 6 juillet 2012

22h00 Bal organisé par le club de foot ESC 34
Animé par PROM'AMBIANCE

Samedi 7 juillet 2012

15h00 Concours de pétanque au bar LE SANGLIER

18h30 Soirée organisée par le COMITE DES FÊTES
Apéritif dansant avec l'orchestre BORY'S

22h00 Bal animé par l'orchestre BORY'S

Dimanche 8 juillet 2012

10h30 Messe célébrée au rocher de la Vierge

18h30 Soirée organisée par le COMITE DES FÊTES
Apéritif dansant avec l'orchestre BORY'S

20h00 Repas sur la place servi par le restaurant LE SANGLIER
Inscriptions à la cave, au bar « Le Sanglier » et à l'agence postale

22h00 Bal animé par l'orchestre BORY'S

VENEZ NOMBREUX !!!!!

La vie économique

Libre service Cabriérois « Au P 'tit Marché »

Enfin l'Été est là ... !! Le P'tit Marché a pu prendre un air nouveau depuis la réfection de la façade

De plus, vous pouvez désormais régler vos achats par carte bancaire.

*Toutes les balades, sorties pédestres et festivités arrivent avec les beaux jours N'oubliez pas de passer vos Commandes au' « Au P'tit Marché »
Fromages – Charcuterie - Pâtisserie et pains spéciaux*

Les horaires d'été ont été aménagés

<p>Horaires d'Été 7h30 – 12h15 18h – 19 h30 Sauf Fermeture Jeudi et Dimanche Après Midi Jours Fériés 7h30 – 11 h</p>
--

*N'oubliez pas qu' « Au P'tit Marché »
On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient, ... on y revient...*

L'Epicière Marie-José

Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38
A votre disposition pour mieux vous servir

La vie économique

La Cave Coopérative

Journées Portes Ouvertes cet été :

Vendredi 20 Juillet à partir de 19.00 h : soirée clients avec animation musicale, brasucade et buvette (sur réservation à la Cave)

Samedi 21 Juillet de 9.00 h à 20.00 h : Journée promotionnelle avec tombola

Vendredi 10 Août à partir de 19.00 h : soirée avec animation musicale, restauration et buvette

Samedi 11 Août de 9.00 h à 20.00 h : Journée promotionnelle avec tombola

A marquer dans vos agendas : **FÊTE DE LA MUSIQUE**

Jeudi 21 Juin à partir de 19.00 h pour la fête de la musique :

Le groupe de saxophonistes de Mike Schweizer viendra jouer à la Cave de Cabrières.

A cette occasion une buvette sera ouverte devant le Caveau de Ventes à partir de 19.00 h jusqu'à la fin de la soirée.

Et si vous désirez apporter votre repas il y aura des tables à votre disposition.

C'est une belle soirée en vue et nous remercions Mike Schweizer et sa troupe de bien vouloir se produire pour nous.

***Nous vous rappelons que notre caveau de vente est ouvert
pour les mois de Juillet et Août :
du lundi au samedi : 9 heures-12 heures 30, 14 heures-19 heures,
les dimanches et jours fériés : 10 heures-12 heures, 15 heures- 18 heures.***





Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40
Fermée un samedi par mois
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)

2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>